



Ecole 24

SNUipp-FSU

BULLETIN sup n°4 au n°4 - 4ème trimestre 2011 décembre SNUipp-FSU 24

En GREVE

le 15 décembre !

AG à 10h à la Bourse du Travail

Rassemblement à 11h

**devant le Palais de Justice
de Périgueux**



Déposé le 8 décembre 2011



**Le 13 décembre
défendons les services publics !**

Rassemblement à PERIGUEUX

11h30 devant le Palais de Justice

SOMMAIRE

Page 1 - Annonces GREVE du 15 décembre - journée action 13/12	Page 7 - 8 - 9 - 10 4 pages évaluation des enseignants
Page 2 - Edito Action remplacement 30/11	Page 11 —EVS cr réunion du 24 novembre - contributions individuelles Université autonome
Page 3 - Compte rendu audience remplacement du 5/12 - consignes syndicales	Page 12 Contributions individuelles - évaluations - fraude aux arrêts maladie
Page 4 - Greve du 15 /12 côté pratique - Appel du SNUipp-FSU	Page 13 CAPD du 22/11
Page 5 - ASH - Rased et carte scolaire - recrutement Psy	Page 14 Fiche permutations informatisées 2011/2012
Page 6 - Elections professionnelles - résultats et élus en 24	Page 15 Bulletin de syndicalisation
	Page 16 Carte postale évaluation Appel interfédéral au 15/12

**Evaluation des enseignants :
carte postale à SARKOZY !
+ pétition internet**

Voir 4 pages évaluations
dans ce bulletin

En dernière page



**EDITO
en page 2**



F. S. U.

Bulletin de la section départementale du SNUipp Dordogne

Ne (nous) laissons pas faire !

Pendant que les plans d'austérité s'accumulent aussi injustes et injustifiés qu'inefficaces, les services publics, la protection sociale, le pouvoir d'achat des salaires et des pensions sont les principales cibles du gouvernement. Par tous les moyens il tente de faire supporter par les salariés les conséquences des agissements égoïstes et irresponsables d'une minorité de privilégiés, mais aussi d'un système bancaire aux mains des spéculateurs.

La dette et les déficits publics sont le prétexte d'une campagne idéologique de grande ampleur dont l'objectif est de mettre en pièce tous les acquis sociaux de ces cinquante dernières années. Le cynisme atteint son comble quand on entend certains ministres affirmer que c'est pour mieux les préserver.

Sans aucune concertation le gouvernement a décidé d'accélérer la contre réforme des retraites de 2010. S'il renonce à imposer une journée de carence supplémentaire aux salariés du privé, il persiste à la mettre en place pour le public malgré le rejet récent du Sénat.

Il s'attaque aujourd'hui à la carrière des enseignants avec le projet de décret sur l'évaluation et l'avancement. Même si le ministre Luc Chatel, devant la mobilisation unitaire du 15 décembre, vient d'adresser une nouvelle mouture de son texte reportant une partie de son application en 2016, sa nocivité demeure. Ralentissement des changements d'échelon qui ne se feront plus qu'à l'ancienneté, renforcement considérable du pouvoir hiérarchique qui décidera à sa guise de l'attribution de bonifications d'ancienneté pour quelques uns au détriment de tous les autres. Ces mesures injustes ont un triple objectif : faire des économies budgétaires substantielles, opposer les collègues entre eux et renforcer la pression hiérarchique pour mieux faire passer des réformes contestées. Dernière illustration de cette démarche, le relèvement ciblé et très mesuré du bas de la grille qui ne concernera qu'un enseignant sur cinq, les autres attendront des jours meilleurs.

Dans cette période de vote budgétaire et à quelques semaines des opérations de carte scolaire, il est urgent et indispensable de combattre sans hésitation cette politique. Les milliers de suppressions de postes annoncées ne peuvent qu'aggraver une situation déjà dégradée comme en témoignent les difficultés du remplacement que nous vivons depuis plusieurs mois.

Le 15 décembre exigeons les moyens pour effectuer nos missions dans de bonnes conditions, exigeons aussi le respect de notre statut et la revalorisation de nos salaires.

Jean-Luc MARCHIVE

Remplacement en panne sèche ...



**Action remplacement
du 30 novembre**

Les militants du SNUipp-FSU accrochent des remplaçants fantômes aux grilles de l'Inspection Académique

La mobilisation se poursuit dans les écoles

Le SNUipp-FSU envoie quotidiennement à toutes les écoles un questionnaire très rapide à lui retourner si un collègue absent n'est pas remplacé.

Il collectera ces informations en fin d'après midi et enverra quotidiennement un message à l'Inspectrice d'Académie et au Recteur pour leur rappeler la situation et leur demander de répondre aux besoins signalés.

Par ailleurs, afin de sensibiliser les parents d'élèves, le SNUipp-FSU propose d'apposer des affichettes sur le portail de l'école indiquant le jour même qu'un collègue absent n'est pas remplacé et le nombre de journées cumulées sans remplacement depuis le début de l'année.

**VOIR SITE DU SNUipp
et boîte mail de l'école**

REEMPLACEMENT

Compte-rendu de l'audience intersyndicale avec l'Inspectrice d'Académie du 5/12/2011 à 18h

Dans la suite de la dernière journée d'action du mercredi 30 novembre pour protester contre le manque de remplaçants dans notre département, nous avons rencontré l'Inspectrice d'Académie pour lui faire part de nos demandes. Nous avons également écrit au Recteur pour qu'il recrute également des enseignants supplémentaires en Dordogne pour faire face aux besoins.

Nous avons demandé un état des lieux à ce jour concernant le remplacement : l'Inspectrice d'Académie s'est engagée à nous le communiquer dans les prochains jours. Elle nous a donné quelques informations au 5 décembre établissant une augmentation des journées non remplacées en novembre.

L'Inspectrice d'Académie déclare ne pas avoir d'autres choix que d'annuler ou reporter des stages de formation continue, des journées de liaison Ecole Collège, etc. Elle estime qu'il faudra faire des choix en carte scolaire si l'on veut améliorer la situation du remplacement : fermer des classes pour ouvrir des postes de titulaires mobiles. Selon elle, les baisses d'effectifs constatés en Dordogne vont amener vraisemblablement des suppressions d'emplois à la rentrée 2012.

Nous avons demandé à l'Inspectrice d'Académie de relayer notre demande de recrutement immédiat pour la Dordogne, ce qui n'avait pas été fait jusque là. Elle nous a répondu que cela ne constituait pas un problème, mais qu'elle ne se faisait aucune illusion sur la réponse du recteur. L'académie étant excédentaire, il n'y avait pas de possibilités de recrutements dans cette période à la différence d'autres académies comme Créteil.

Nous avons également protesté contre les pratiques de l'administration qui retire temporairement de leurs missions des

remplaçants à l'année sur décharges de service pour aller sur d'autres écoles. Cela a pour conséquence de priver les collègues remplacés de leurs décharges statutaires. Déshabiller Pierre pour mal habiller Paul n'est pas une solution. C'est aussi la remise en cause de l'investissement des remplaçants dans leurs différentes classes où ils interviennent jusqu'à la fin de l'année. Concernant les collègues déchargés, l'Inspectrice d'académie s'engage à leur rendre les journées ultérieurement. Nous avons fait remarquer que le travail qu'ils effectuent pendant leurs décharges ne peut être reporté lui. Elle en a convenu, mais elle estime qu'elle fait au mieux, dans l'intérêt du service, pour ne pas laisser sans enseignant les élèves des classes uniques. Elle minimise cette pratique dont elle admet qu'elle peut être contestée. Nous avons demandé que cela cesse, mais nous n'avons pas eu de sa part l'assurance qu'il en soit ainsi, même si elle a dit qu'elle ne souhaite pas l'imposer aux collègues déchargés. Nous avons rappelé notre soutien aux collègues qui refuseront de se voir déplacés ou privés de leurs décharges.

Face à l'insuffisance de ces réponses, il nous faut donc rester mobilisés et solidaires.

Le SNUipp-FSU académique qui avait demandé une entrevue au recteur depuis plusieurs semaines sera reçu le mercredi 14 décembre.

Une délégation de Dordogne y sera présente et le remplacement fera partie des points abordés.

**Jean-Luc MARCHIVE
Alain CHABRILLANGEAS**

Consigne syndicale SNUipp24 en cas de non remplacement

Le SNUipp24 rappelle sa consigne : demander dès que possible aux familles de bien vouloir garder leur enfant, c'est à dire dès le premier ou le deuxième jour, en expliquant les raisons.

(voir lettre sur le site du SNUipp-FSU 24 : <http://24.snuipp.fr/spip.php?article139>).

Affichettes

Depuis le début de l'année

.....
journées non remplacées
dans l'école

Aujourd'hui

... enseignant(s)
non remplacé(s) dans l'école



Budget, conditions de travail, salaires, évaluations Le SNUipp-FSU appelle à une grève unitaire pour le 15 décembre

Le SNUipp-FSU appellera à une grève unitaire le 15 décembre prochain pour une politique budgétaire et éducative qui permette la réussite de tous les élèves et prenne en compte les conditions de travail des enseignants.

Lancé dans une entreprise de torpillage de l'école, le ministre continue de jouer les apprentis sorciers. Aujourd'hui, il déclare dans les Echos qu'il sera possible de réduire encore le nombre de postes dans l'éducation en ne remplaçant pas un certain nombre de départs en retraite. Il souhaite aussi mettre en concurrence les écoles en publiant les résultats des évaluations des élèves. En projetant de supprimer totalement la carte scolaire, la chasse aux écoles réputées sera exacerbée. Chacun sait à qui profite ce type de mesures : jamais aux élèves des milieux défavorisés. Dévoilées une à une, les pièces du puzzle dessinent une école du tri et de l'inégalité par excellence.

Aujourd'hui, les motifs de contentieux sont donc multiples :

- Projet de suppressions de postes au budget 2012 qui vise entre autre les postes RASED, de remplaçants, de conseillers pédagogiques, mais aussi la scolarisation maternelle ; Une purge qui se fait toujours sur le dos des élèves les plus fragiles.
- Salaires attaqués comme le confirment les comparaisons internationales.
- Conditions d'exercice du métier dégradées.
- Et maintenant, le projet de réforme de l'évaluation des enseignants qui s'attaque entre autre au pouvoir d'achat des enseignants et induit la mise en place d'une nouvelle politique de gestion des personnels.

Sur tous ces points, le SNUipp-FSU appelle à une riposte unitaire et convergente entre le premier et second degré. Il proposera un appel commun à la grève lors de la réunion des Fédérations de l'Éducation programmée lundi prochain à l'initiative de la FSU.

Paris, le 18 novembre 2011

Modèle de lettre de déclaration préalable d'intention de faire grève

(à envoyer directement à l'Inspectrice d'Académie ; elle doit parvenir à l'IA le lundi 11 décembre à minuit)

Nom :

Prénom :

Affectation:

A Mme. l'Inspectrice d'Académie
de la Dordogne
20, rue Alfred de Musset
24016 PERIGUEUX CEDEX

Madame l'Inspectrice,

La Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale – le droit de faire grève - reconnu à tous les salariés dans la constitution pour la défense des intérêts professionnels et collectifs.

Un certain nombre d'organisations syndicales en demande d'ailleurs l'abrogation.

Cette loi impose "à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer".

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du **jeudi 15 décembre 2011**.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre "est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil" (article L133-5).

Le/12/2011
Signature

Modèle de lettre aux parents

Chers parents,

Votre enfant n'aura pas classe ce jeudi 15 décembre.

Notre attachement à la réussite de votre enfant et de celle de tous nos élèves, nous amène à nous opposer à de nouvelles mesures qui vont à l'encontre des progrès pour tous. A nouveau, nous tirons la sonnette d'alarme. Depuis plusieurs années, la politique éducative malmène et asphyxie l'école et son fonctionnement.

Dans les semaines qui viennent, les conséquences des 5 700 suppressions de postes dans les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée 2012 vont être connues : encore plus d'élèves dans les classes, encore moins de remplaçants, encore moins d'enseignants spécialisés de RASED pour s'occuper des élèves en difficulté, encore moins de place pour l'école maternelle pour les tout-petits, encore moins de formation pour les enseignants...

Les conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les professeurs des écoles vont encore se dégrader.

Dans ce contexte, les projets concernant l'inspection des enseignants génèrent de très vives inquiétudes : mise à mal du travail en équipe aujourd'hui nécessaire pour que l'école remplisse ses missions, atteinte à la reconnaissance indispensable de notre métier.

Pour nous, l'éducation doit redevenir une priorité. Il en va de l'avenir de chacun des enfants, comme de celui du pays.

Parce que nous partageons vos attentes vis-à-vis de l'école, comme celle de l'ensemble de la société, nous souhaitons exprimer notre opposition aux projets en cours et aux suppressions de postes. Les enseignants demandent à pouvoir exercer dans un climat serein et dans de bonnes conditions, pour eux, comme pour leurs élèves.

Face à un gouvernement qui n'écoute ni les parents, ni les enseignants, nous serons en grève ce jeudi 15 décembre.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

Les enseignants de l'école

Rappel de notre consigne sur le SMA : tout le monde envoie sa déclaration d'intention !

Attention elle doit parvenir à l'IA le
lundi 11 décembre à minuit dernier délai.

On peut renvoyer sa déclaration d'intention par :

Courrier

Mme. l'Inspectrice d'Académie de la Dordogne
Cabinet
20, rue Alfred de Musset
24016 PERIGUEUX CEDEX

Fax-Télécopie

05.53.53.97.48 ou 05.53.02.84.91

Mail ce.ia24-cabinet@ac-bordeaux.fr

Uniquement à partir de l'adresse électronique professionnelle de l'enseignant. Il faut signer sa déclaration pour qu'elle soit valide (pour cela il faut scanner sa signature, l'enregistrer comme une image et l'insérer en fin de déclaration)

Rappel pour accéder à son adresse mail professionnelle.

- elle est du type Nom.Prénom @ ac-bordeaux.fr

- Accéder au webmail en saisissant l'adresse suivante <https://courrier.ac-bordeaux.fr>

- S'authentifier en saisissant : votre « Nom d'utilisateur » Initiale du prénom et Nom [(ex PDupont pour PhilippeDupont) votre « mot de passe » : par défaut le NUMEN (en majuscules 13 caractères, les 3 derniers sont des lettres)] ou le mot de passe modifié.



ELECTIONS PROFESSIONNELLES * le SNUipp et la FSU largement premiers



Malgré des modalités de votes déplorables dont l'objectif était d'affaiblir la FSU et ses syndicats, le SNUipp et la FSU restent largement en tête des organisations syndicales de l'Education Nationale. En Dordogne, dans un contexte de forte baisse de la participation, le SNUipp reste majoritaire avec 52% des voix. Il progresse encore au plan national et se rapproche de la majorité absolue. Les listes FSU qui se présentaient pour la première fois aux Comités Techniques Académiques et Ministériels ont largement réussi à s'imposer. Dans notre académie, la FSU est très largement première et maintient son nombre de sièges au CTA, elle frôle les 50% en Dordogne avec 6 sièges sur 10 au CTD.

Cependant, compte tenu de son implantation très forte à l'Education Nationale et du vote électronique imposé dans ce ministère, l'effondrement de la participation lui fait perdre près de 100 000 voix et sa place de première organisation syndicale de la fonction publique d'Etat. Cela aura d'inévitables conséquences en terme de moyens. D'une certaine façon l'objectif ministériel d'affaiblir la FSU et ses syndicats est en partie atteint. Il s'agit bien d'un holdup électoral et d'une atteinte à la démocratie dont nous devons tirer toutes les conséquences pour l'avenir. La FSU lors de son dernier Conseil National a adopté une motion en ce sens demandant le rétablissement du vote papier dans les écoles et établissement sur le temps de travail, afin que chacun puisse exercer son droit ce qui n'a pas été le cas lors de ces élections pour un grand nombre de personnels.

Concernant les évolutions du paysage syndical constatées après ce scrutin, il est difficile d'en tirer véritablement des enseignements en raison de l'effondrement de la participation qui en général nuit beaucoup plus aux grosses organisations comme la FSU et ses syndicats. Ce que l'on peut constater c'est que l'ensemble des syndicats ont perdu de façon mécanique énormément de voix. Dans un tel contexte peut-on dire que celui qui en a moins perdu proportionnellement a le vent en poupe ? C'est sûrement aller un peu vite en besogne même si cela peut faire plaisir à ceux qui l'affirment. Dans l'ensemble c'est à une certaine stabilité que nous avons assisté à l'Education Nationale même si, à la FSU comme au SNUipp, le sentiment d'avoir été floués domine.

Les candidat-tes présenté-es par la FSU et le SNUipp vous remercient pour la confiance que vous leur avez accordée.

Les élu(e)s du personnel assumeront pleinement leurs nouvelles responsabilités face à l'administration.

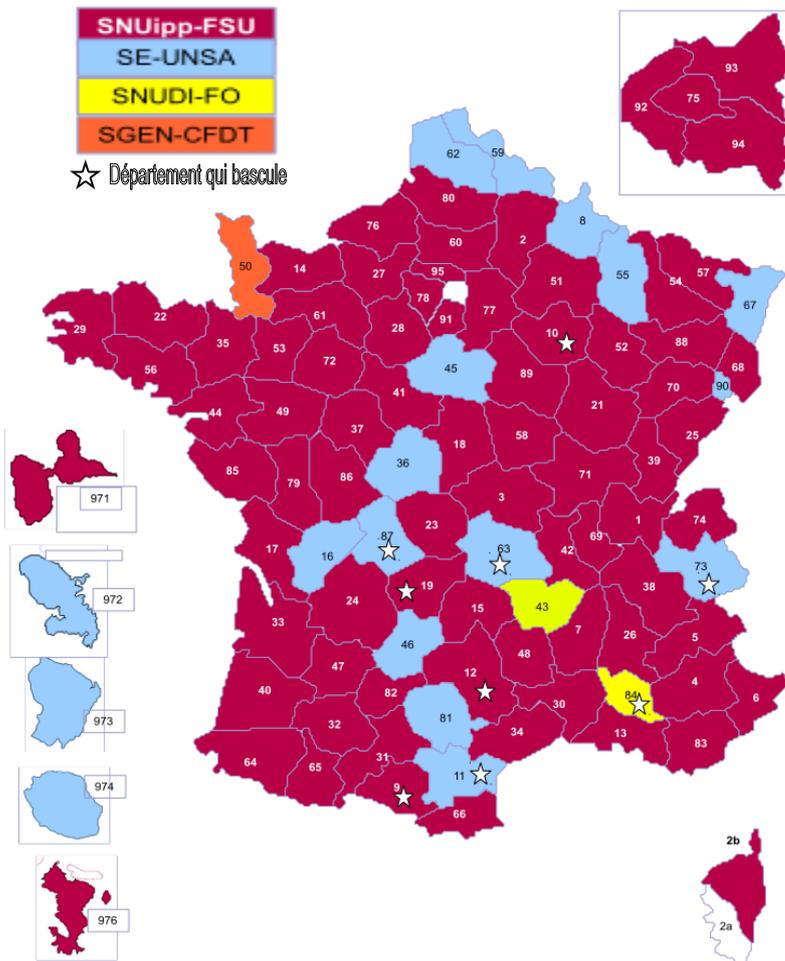
Jean-Luc MARCHIVE

* nous reviendrons dans une prochaine publication sur ces résultats avec plus de détails

Syndicat premier 2011



☆ Département qui bascule



Résultats vote CAPD 2011

1951 inscrits (1952 en 2008)
874 votants (-336 par rapport à 2008)
866 exprimés (-301 par rapport à 2008)
Taux de participation 44,8% (62,8 % en 2008)

SNUipp-FSU = 451 voix 52,07 % (-181 voix -1,21 %)
SE-UNSA = 354 voix 40,87 % (-63 voix et +5,71 %)
SGEN-CFDT = 45 voix 5.1% (-30 voix et -2.31%)
SNUDI-FO = 16 voix 1.8 % (-33 voix et -2.33%)

En terme de sièges à la CAPD c'est le statu quo :
SNUipp-FSU = 4 sièges SE-UNSA = 3 sièges

Vos élus à la CAPD

PE

MARCHIVE Jean-Luc

BONNAMY Vanda

PERDUCAT Vincent

CHABRILLANGEAS Sophie

ERNAULT Jérémie

LOUBIAT FOUCHIER Sabine

PE Hors Classe

LEYMARIE Francine

SANGLA Marianne